



SENTIER MARITIME
DU SAINT-LAURENT
Route bleue
de l'estuaire fluvial

Neuville

Mise à jour: Mai 2020
 Cette carte intègre des informations géographiques de sources gouvernementales. Pour des besoins de représentation, certaines d'entre elles ont été transformées.
 Données originales utilisées: gouvernement de la base de données topographiques du Québec (BDTQ) à l'échelle de 1/20 000, Années 1997 à 2002.

0 0.5 1 2 KM
 Notez que chaque carré gris pâle
 de la carte correspond à 2km
 Projection: UTM NAD83 (Zone 19)

- Sites d'accès
- Aire de repos
- Arrêt d'urgence
- Marina
- Mise à l'eau
- Rampe de mise à l'eau
- Écueil
- Phare
- Tour
- Tour de télécom.
- Trafic maritime
- Batture



SENTIER MARITIME
DU SAINT-LAURENT
Route bleue
de l'estuaire fluvial

Itinéraires à découvrir

Salle des Fêtes Neuville (NEUV02) au Marais-Léon-Provancher (NEUV05).

Très belle randonnée qui permet d'admirer le caractère unique des Îlets Dombourg (héronnières, oiseaux migrateurs). Magnifiques vues sur les ponts de Québec au loin. Randonnée d'environ 14 km pour une durée d'environ 3 h 30. Il est possible de se reposer en accostant en face du panneau de signalisation de la RBEF situé sur la plage du Marais-Léon-Provancher. Itinéraire classé modéré.

Salle des Fêtes Neuville (NEUV02) au Quai de les Écureuils (DON02).

Trajet aux multiples anses, chutes et falaises. Admirez les magnifiques chutes d'une hauteur d'environ 200 pieds à la Pointe à Sandre. Partir à la mi-haute. Trajet d'environ 20 km aller-retour pour une durée d'environ 4 h 30. Le trajet inverse est une autre possibilité. Les 2 sites offrent le stationnement. Itinéraire modéré.

Pour une balade plus courte, se rendre jusqu'à la pointe à Alain (14 km aller-retour pour environ 3 h). Vérifier la table des marées et la météo avant de partir.

Parc nautique Vauquelin (NEUV03) au Parc nautique de Cap-Rouge (QC02).

Trajet aller seulement : prévoir un deuxième véhicule au Parc nautique de Cap-Rouge (QC02). Au cours de cette randonnée, vous traversez les Îlets Dombourg où vous pourrez observer en période de migration, des hérons, des bécasseaux, des bernaches et des fuligules. Itinéraire exigeant pour expert seulement. Trajet d'environ 20 km pour une durée d'environ 5 h. Le trajet inverse est une autre possibilité. Vérifier la table des marées et la météo avant de partir.

Le saviez-vous ?

- 1 mille marin = 1.85 kilomètre
- 1 mille à l'heure = 1.6 kilomètre/heure

Un code d'éthique en 7 étapes

La pratique de notre loisir favori a nécessairement des conséquences sur les divers écosystèmes riverains. En tant que pratiquants responsables, il faut en être conscient et agir de façon à minimiser l'impact de notre passage sur l'environnement.

Le code d'éthique développé par la CKQ, semblable aux principes de Sans trace Canada, décrit les étapes à suivre afin d'être en totale symbiose avec la nature :

- 1) Préparez vos sorties à l'avance
- 2) Utilisez des surfaces durables
- 3) Gérez adéquatement vos déchets
- 4) Évitez de faire des feux de camp
- 5) Ne touchez qu'avec les yeux
- 6) Respectez la faune et les milieux fragiles
- 7) Respectez les propriétaires riverains et les autres utilisateurs

Les berges à l'ouest de la Ville de Neuville sont occupées par une Réserve naturelle : le marais Léon-Provancher. Cette réserve naturelle est légalement reconnue afin d'assurer sa conservation. D'une superficie de 125 hectares ce milieu est dédié à la protection de la faune et de la flore. Ce site, est rendu accessible gratuitement au public via des sentiers balisés. La zone riveraine du marais est protégée, notamment pour assurer la survie de la gentiane de Victorin, une plante menacée que l'on retrouve dans le secteur.

Si vous devez débarquer de votre embarcation, attention de le faire aux endroits appropriés, la perte d'habitats de la gentiane de Victorin peut être accentuée par le piétinement humain.

CONSEILS DE NAVIGATION

- Dans tout ce secteur, la zone intertidale est prononcée. En général, les sites sont accessibles à mi-marée, marée haute.
- Dans le secteur de Neuville, les hauts-fonds abondent et les rochers apparaissent rapidement au baissant. Par vent sud-ouest, ce secteur n'offre aucune protection, attention aux vagues déferlantes.
- Attention, forts courants de marées. Soyez attentif à la dérive occasionnée par les courants traversiers et à l'approche de grands navires.
- Surveillez les roches submergées à marée haute.
- Très faible profondeur lors des grandes marées dans le secteur du marais Léon-Provancher.
- On retrouve plusieurs zones agréables à naviguer, naturelles et tranquilles, à distance du chenal et de la circulation maritime.

Toujours vérifier la table des marées et les conditions météorologiques avant votre départ.

Carte marine : 1315
Plan d'eau défini : Zone 2

NUMÉROS UTILES

- **URGENCE** : 911 Cell : *4141
- **Garde côtière canadienne SAUVETAGE MARITIME** :
VHF voie 16, 156,8 MHz
- **Environnement Canada MÉTÉOROLOGIE**
Radiométéo (VHF) : Voie 1-2-3 (météo)
- **Trafic Québec (VHF)** : voie 13
- **Service hydrographique du Canada CARTES MARINES ET INFO MARÉE** :
www.cartes.gc.ca 1-877-775-0790

Numéro et Nom du site	Coordonnées GPS**		Usages										Services								Notes				
	LAT	LONG	Abri naturel	Arrêt d'urgence	Aire de repos	Rampe de mise à l'eau	Mise à l'eau	Hébergement	Camping rustique	Camping commercial	Marina	Stationnement	Toilettes	Douches	Buanderie	Eau potable	Information touristique	Institution financière	Restauration	Épicerie et dépanneur		Table de pique-nique			
DON01 - Chute du Grand Ruisseau	N46°40'12,5"	W71°42'42,1"		⊗																					
DON02 - Quai de les Écureuils	N46°40'6,0"	W71°42'1,9"		⊗	⊗			⊗				⊗											⊗		A
NEUV01 - Rue des Sarcelles	N46°41'52"	W71°36'20,9"		⊗				⊗		⊗		⊗													B
NEUV02 - Salle des Fêtes	N46°41'45,2"	W71°35'5,2"		⊗	⊗			⊗	X			⊗						⊗	⊗	X	⊗				C
NEUV03 - Club nautique Vauquelin	N46°41'51,9"	W71°34'25"		⊗	⊗	⊗	⊗	⊗			⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗			⊗	⊗	⊗				D
NEUV04 - Sentier de l'Estran	N46°42'48,3"	W71°32'20,5"		⊗				⊗				⊗													E
NEUV05 - Marais-Léon-Provancher	N46°42'51,7"	W71°32'8,2"		⊗	⊗																				F

**Notes : ⊗ = entre 0 et 300 m X = entre 300 m et 1 km

A : Route du Quai. Vaste estran rocheux à marée basse.

B : Difficile d'accès à marée basse. Rue Vauquelin, rue des Sarcelles.

C : Bâtiment bleu foncé. Situé au 745, rue Vauquelin. Estran rocheux. Accès aux services de la salle des Fêtes (toilettes et eau potable) si celle-ci est ouverte. Toilette chimique extérieure.

D : Plage à l'est de la marina. Route du Quai. Accessible à marée basse. Les services (\$) de douches et de buanderie sont accessibles via le club nautique. Attention à la circulation de la marina.

E : Intersection de la rue de l'Estran et de la rue des Îlets. Stationnement sur la rue. Une signalisation indique l'accès au fleuve. Accès à marée haute.

F : Long marais à marée basse.